La prospérité du commerce extérieur des Etats-Unis

EXPORTATIONS AUGMENTÉES DE 50 %, SALAIRES LES PLUS HAUTS DU MONDE

La prodigieuse croissance du commerce extérieur américain depuis la guerre est exposée d'une manière frappante dans le rapport préparé par le docteur Julius Klein, chef du bureau de commerce extérieur et intérieur à Washington.

A la fin de l'année se terminant en juillet, dit M. Klein, la vente des marchandises américaines au dehors dépassait de 12 % la moyenne annuelle de 1910 à 1914. En tenant compte du niveau plus élevé en général des prix, ces exportations représentent un total de 50 % plus fort que celui des exportations d'avant-guerre.

Les causes de cette augmentation sont, selon M. Klein, la grande qualité et le faible prix de revient de la productio. de nombreuses sortes de marchandises américaines. M. Klein fait les remarques suivantes : Ces forces ont augmenté notre efficacité nationale à un degré que j'hésite à fixer par des statistiques de crainte de paraître exagérer. Tandis que notre population s'est accrue en une douzaine d'années de 16 à 17 %, nous avons développé la production de la nation d'environ 30 à 36 %. C'est pourquoi nous sommes à même de rendre dans d'excellentes conditions les marchandises fabriquées avec les salaires les plus élevés du monde en concurrence avec des marchandises produites dans des pays où le coût de la vie est beaucoup moins élevé.

GRANDES ÉLECTIONS AUJOURD'HUI EN AMÉRIQUE

Aujourd'hui, le groupe américain va élire la totalité de ses députés (431), un peu plus du tiers de ses sénateurs (35) et les gouverneurs de 32 Etats.

C'est sur les élections sénatoriales que se concentrera tout particulièrement l'intérêt de la bataille électorale.

A ce point de vue, les républicains sont nettement défavorisés.

Si l'on songe qu'ils ne disposent à la Chambre haute que d'une majorité de 9 voix et que, par malchance pour eux, le renouvellement porte sur les mandats qu'ils détiennent on comprendra leur anxiété et leurs efforts de la dernière heure.

La Presse des Etats-Unis, dans son ensemble est très sobre de pronostics. Jusqu'à présent les chances de succès pour les deux partis semblent à égalité.

Le rôle essentiel de la prohibition comme plate-forme électorale, tous nos confrères d'outre-Atlantique s'appliquant à le mettre en évidence.

Sept Etats votent nettement pour ou contre le régime sec. Plusieurs autres ne paraissent aller aux urnes que pour exprimer leur opinion sur la 18e Volstead.

L'action des « humides » enlève un assez grand nombre de voix aux républicains, c'est pourquoi, dans l'espoir de compenser cette diminution de suffrages, les amis du président Coolidge déclenchent une rigoureuse offensive sur le terrain économique.

Pour tous vos Imprimés
Adressez-vous à L'IMPRIMERIE COMMERCIALE
"LA PRESSE POPULAIRE"
186 bis, Rue de Paris, LILLE

LES ASSASSINS DU PATRON-CANOTIER ONT AVOUÉ

Gustave-Dieudonné Cornélis et sa maîtresse Eugénie Libert, arrêtés au moment où ils allaient franchir la frontière italienne, et transférés à Nice, sont arrivés hier à Marseille.

Durant le voyage, les deux jeunes gens, placés chacun dans un compartiment, ont fait des aveux.

Le patron du canot « Jeannot » a bien été tué par Dieudonné Cornélis.

Affolé à l'idée qu'il pouvait encourir la peine de mort, le jeune Belge a fait de très longues confidences, confirmées, du reste, par Eugénie Libert.

Il ne semble pas qu'il y ait eu préméditation.

LE MEURTRIER DU SECRÉTAIRE DU SYNDICAT DES CUISINIERS S'EST BRULÉ LA CERVELLE

Jean Stephan Ewen, 30 ans, cuisinier, poignardait le 28 octobre dernier, dans le bureau de placement de la corporation des cuisiniers, 12, rue Mandar, à Paris, Edouard Royer, secrétaire de l'Union Fraternelle et Syndicale des Cuisiniers du département de la Seine. Le coupable, son crime accompli avait réussi à s'enfuir et n'avait pu être rejoint.

Il s'est suicidé d'une balle de revolver à la tempe droite. On a découvert, son cadavre dans le grenier des époux Lochotarm, ses oncle et tante, 128, rue de Bézons, à Colombes, où il s'était réfugié.

:: :: NOTRE :: ::
ALMANACH
pour 1927 est paru
Nos lecteurs trouveront, dans cet Almanach le plus intéressant de toutes les publications similaires
LE JEU DE LA FATMA (Oracle) L'organisation politique du Nord du Pas-de-Calais et de l'Aisne — Les champs et le jardin — Chroniques patoisantes inédites — Recettes de cuisine — Chronique de T. S. F. — Taxes postales, télégraphiques et téléphoniques — Renseignements juridiques sur la Colombophilie, la Chasse, Naturalisation, Passeports, etc... — Le Dictionnaire médical — Chroniques de Cinéma — Les foires et marchés — Des contes dramatiques et humoristiques — Des conseils pratiques — Chroniques documentaires, sportives, etc., etc...
Le mieux illustré
Le plus amusant
En vente partout 1 fr. 75
RECLAMEZ-LE A TOUS NOS DEPOSITAIRES ET VENDEURS

ROUBAIX
Bureaux : 45, rue de la Gare — Téléph. 3-51
Dépôt de vente : 78, Grande-Rue

Souvenons-nous

Voici l'hiver et l'âpre bise. Mais un ciel clément s'est paré d'un agréable manteau, vigoureusement ensoleillé. Hier, il pleuvait sa tristesse. Il se repliait sur nos douleurs, comme pour les enfermer. Il triomphe, aujourd'hui, d'un éclat intense de vie. Quelle dérision !

Mais qu'est cela, en ces heures tristes où, commune et fervente, la pensée s'abîme dans la douleur des réparations ? Qu'est cela dans la grande, l'interminable chaîne, où les berceaux voisinent avec les tombes ? Qu'est-elle, cette merveilleuse et vivante clarté passagère et fugitive, en face des douleurs qui crient nos détresses, et proclament nos désespoirs, vaincus et désarmés, devant les tombes froides et qui, même parées, surtout parées, nous laissent anéantis ?

Les nécropoles vastes, démesurées, peuvent se vêtir de fleurs. Elles peuvent s'essayer à une sorte de fête. Leur beauté est cruelle à nos yeux et la séduction florale ne peut tarir nos larmes. Pleurons les êtres bons qui ne sont plus. Plaignons ceux qui sont morts sans essayer, au moins, de faire le bien. Souvenons-nous que tous ceux qui sont là, inertes et glacés, se mêlèrent à nous et vaincus par la mort pâle, d'où qu'ils soient, d'où qu'ils viennent, ont droit à notre souvenir. Car aucun ne fut, même parmi les plus mauvais, toujours mauvais. Même ceux qui passèrent maîtrisés ne furent pas toujours méprisables.

Et il y a de grandes choses qui, dans tous les temps, ont été accomplis par des êtres infiniment petits et obscurs.

Vers les cimetières on se hâte.

A pas menus, s'ensevelissant de crêpe, les mains lourdes des dernières fleurs, bouleversée aux souvenirs ressuscités, pour un jour, des choses défuntes, la veuve suit le sentier qui conduit au tertre qui eut le déchirement de ses sanglots.

Il est là, le compagnon des batailles communes, celui dont la voix, douce et grave, savait et commander et séduire.

Il est là ! Un jour, quel jour ! il est parti. Et depuis, le nid qu'il avait bâti, de ses mains passionnées et fortes, est triste et glacé !

Venez, enfants, aux admirables boucles, aux yeux charmants et naïfs, illuminés de tous les espoirs, vous qui fûtes l'orgueil de celui qui a suivi les autres, dans le néant, vous qui êtes demain et ses promesses, venez !

Apportez sous les cyprès, où le vent met sa plainte, le printemps de votre insouciante jeunesse. Mêlez-vous à ce cadre de gravité où se déchirent des sanglots !

La mort ? Vous ne savez pas ce que c'est, encore. Vous le saurez ! Tous le savent, un jour. Quel jour ! Mais à voir autour de vous ces visages tourmentés, ces regards fixes, fouillant le passé pour l'exhumer, dans cette ambiance de douleur, devant ces pleurs intaris, vous êtes, n'est-ce pas, enveloppés de tristesse. Pleurez ! Papa dort, là !

Se soutenant l'un l'autre, le pas difficile et lent, vieillards aux cheveux blanchis, des ans et des hivers ,aussi des douleurs, accomplissent ,dans le séjour des morts, un cruel pèlerinage. Les tombes, leurs tombes à eux, sont nombreuses. La mort a fauché les leurs, les laissant vieillir. Ils ont vu les jours s'ajouter aux jours ,les douleurs aux douleurs, et elle les épargnait, celle qui, plusieurs fois, les serrant à la gorge et au cœur, leur avait fait lever vers le ciel, pour le maudire, leurs bras chargés d'indignation et de révolte.

Et ce chemin, accompli chaque année, quand novembre revient, quand les feuilles arrachées des arbres ament leur splendeur dans la boue des ruisseaux, quand, enfin épanouies, les chrysanthèmes multicolores envahissent, portés à pleins bras, le silence des tombes et la grave majesté des croix, chaque année plus vieillis, plus écrasés, plus tristes, ils viennent, les vieux, trébucher dans ce chemin, cruel calvaire, sangloter sur les enfants partis...

« Prends le deuil, ô Nature !

Pleure, avec nous ,aujourd'hui, ceux qui saluèrent la jeunesse éternelle, se mêlèrent à ton cycle ordonné et dorment dans ton sein secourable.

Moi, qui te sens et t'aime, je veux chercher ,sur ton corps tourmenté, aux croix innombrables et diverses ,dans les cimetières, parfois agrandis de nos folies et de nos orgueils, ceux qui, victimes des haines que tu n'enseignes pas, toi qui contiens toutes les patries et toutes les races, qui les confonds dans ton immensité ,et les berce dans l'espace stellaire où tu te meus, Terre accueillante, je cherche sur ton corps secourable, les morts anonymes, les non identifiés ,les « portés disparus », tous ceux qui n'ont plus personne pour les pleurer, et devant leur tombe où nul ne s'affige, je pleure et je m'humilie ! »

E. B.

VICTIME D'UN CHAUFFARD

Nous avons rendu compte, dans notre numéro d'hier, de l'accident dont avait été victime M. Pollet Achille, 53 ans, demeurant rue de Bouvines, cour Fontier, 24.

Celui-ci, sortant du café des Arcades, boulevard Gambetta, fut renversé et blessé par un chauffard qui ,sans s'inquiéter de sa victime, continua son chemin.

Notre enquête nous a permis d'apprendre que M. Pollet, transporté à la Fraternité, souffre de la fracture d'une côte et de diverses contusions.

L'enquête ouverte à la suite de cet accident, n'a pas permis jusqu'ici de retrouver le chauffeur qui ne s'est pas inquiété des conséquences de l'accident dont il fut la cause.

LES VOLS

Dans un poulailler. — M. Andurand Léon, 56 ans, directeur d'usine, possédait un poulailler bien garni et superbement entretenu.

Malheureusement, il s'est trouvé des malandrins pour constater que les poules étaient grasses ,dodues et bonnes à mettre au pot.

C'est ainsi qu'au cours de la dernière nuit, celles-ci reçurent une visite qu'on n'attendait guère.

En effet, M. Andurand constata, en faisant sa visite matinale, que cinq poules et un coq avaient disparu.

La police enquête.

Dans le chantier. — Au cours de la matinée d'hier, la police a arrêté un nommé Verstraete Marcel, 20 ans, sujet belge, sans profession ni domicile.

Celui-ci avait été surpris sortant d'une maison en construction, située à l'angle des rues Henri-Carrette et de la Rondelle, dans laquelle il avait pénétré par effraction.

Il dissimulait sept robinets en bronze, ainsi qu'une certaine quantité de fils électrique qu'il s'apprêtait à emporter.

Appréhendé, il fut trouvé porteur d'un couteau à cran d'arrêt.

Il sera déféré au Parquet aujourd'hui, sous la quadruple inculpation de vol avec effraction, port d'arme prohibée, vagabondage et infraction à la loi sur les étrangers.

Ce vol aurait été commis, croit-on, au préjudice de M. Jénart, entrepreneur, rue de la Rondelle, 34.

Une bicyclette... — M. Lelièvre Léopold, 24 ans, charretier, demeurant rue des Filatures, 51, était allé, au cours de la soirée d'hier, prendre une consommation à l'estaminet Amé, rue des Longues-Haies, 151.

Il avait commis l'imprudence d'abandonner momentanément sa bicyclette contre la façade du café.

Quand il sortit peu après, il eut la désagréable surprise de constater que sa machine avait disparu.

Il alla conter sa mésaventure au commissariat de police et des recherches sont faites en vue de retrouver l'indélicat bécnier.

...Et du plomb. — Mme Lerrou, rentière, rue Pierre-de-Roubaix, a déclaré que des malfaiteurs s'étaient emparés d'un rouleau de plob pesant 150 kilos et d'une longueur de 12 mètres qui se trouvait derrière son habitation.

Mme Lerrou a été invitée à déposer une plainte.

LES CHIENS HARGNEUX

M. Dommanick Joseph, 22 ans, rue du Grand-Chemin, 99, entrait hier, vers 11 h. 30, dans le magasin de Mme Fourez, même rue, 195. Sans qu'il ait pu prévoir cette attaque, le chien de M. Fourez s'élança sur M. Dommanick et le mordit à la jambe gauche.

Quoique la blessure ne présente aucun caractère de gravité, le propriétaire a néanmoins été invité à faire examiner son chien par un vétérinaire.

UNE MANIFESTATION DE SYMPATHIE AUX ANCIENS SOUS-OFFICIERS

Le Conseil d'Administration des Anciens Sous-Officiers Français s'est rendu mercredi soir 27 octobre 1926 chez M. Eugène Motte, son Président d'honneur, pour le féliciter au nom de la Société, de la Médaille d'Or de la Mutualité qui lui a été décernée dernièrement.

La délégation a été accueillie très aimablement par M. Motte, entouré de ses fils.

En termes chaleureux, M. Jules D'Halluin, vice-président d'honneur, rappela l'origine de la Société et commenta M. Motte eut grouper autour du Drapeau, dans des sentiments de devoir et d'honneur, des centaines d'Anciens Sous-Officiers qui désiraient, en outre, entretenir le lien de la bonne camaraderie formé au Régiment.

M. Deschampe, président actif, exprime toute la joie ressentie par les Anciens Sous-Officiers à l'annonce de cette distinction, la plus haute de la Mutualité et au nom des 700 membres de la Société, il remet à M. Motte, une gerbe de fleurs en le priant d'en faire hommage à Madame Motte, puis M. Hus, attache sur la poitrine de M. Motte, la Médaille d'Or de la Mutualité.

M. Motte avec émotion remercie les Sous-Officiers de leur profonde sympathie.

Un vivat fut ensuite chanté et la réunion s'est continuée par un vin d'honneur égayé par quelques chansons de M. Squelbut et dans une atmosphère de cordiale sympathie.

ENQUÊTE DE COMMODO ET INCOMMODO

Il sera procédé à une enquête de commodo et incommodo sur la demande présentée par la société des Huileries de Roubaix et d'Odessa, en vue d'obtenir l'autorisation de procéder à la léglycérination des corps gras, par le procédé Engelhardt, dans son établissement situé à Roubaix, rue d'Alger.

Les pièces de l'affaire seront déposées au service municipal d'hygiène, rue de Cassel, 45, pendant un mois, du 4 novembre au 3 décembre inclus, pour être communiquées aux personnes qui désireront en prendre connaissance.

Les observations, auxquelles la demande susvisée donnerait lieu, devront être remises, avant l'expiration du délai d'un mois ci-dessus fixé, à M. le maire de Roubaix.

Le procès-verbal d'enquête sera clos le 4 décembre et M. le commissaire-enquêteur se tiendra le dit jour de 15 à 16 heures, au service municipal d'hygiène, rue de Cassel, 45, à la disposition des habitants pour recevoir leurs déclarations sur le projet.

CERCLE POLYGLOTTE (Section Espagnole)

La conférence de M. Molinari sur : « La Divine Comédie » a eu lieu mardi dernier et avait attiré un nombreux auditoire.

Dans une étude préliminaire, M. Molinari fait surtout une biographie très complète du Dante et présente le grand littérateur italien de la façon charmante, en agrémentant la partie historique de plusieurs anecdotes dont les détails , très nombreux, prouvent de la part du conférencier, une érudition très flatteuse et unanimement appréciée. Cette conférence, d'une très belle tenue littéraire, fut très applaudie et élogieusement commentée par le Président de la Section qui a, au nom de tous, très cordialement félicité M. Molinari. La deuxième partie de cette étude sera donnée en février prochain.

Ce soir, réunion ordinaire.

AVIS ET COMMUNICATIONS

HARMONIE DE LA SOLIDARITE. — Tous les mardis soir, à 6 h. 45, cours de solfège pour jeunes gens. Ceux qui connaissent déjà la musique sont cordialement invités, des instruments sont à leur disposition.

ETAT CIVIL

Naissances. — Gaston Bulcourt, rue Jean-Macé, 23 ; Daniel Florimond Doyen, rue Jacquard, cour Bouters, 11 ; Fernand Graver, rue Louis-Decottignies, 46 ; Jeannette Boulanger, rue du Parc, 10.

Décès. — Joseph Corsellis, 57 ans, rue Miln, 15.

Affections de la Peau
Les souffrances provenant de maladies de la peau peuvent être évitées en employant à temps la Pommade Cadum. Elle arrête immédiatement les démangeaisons, calme et guérit toute irritation ou inflammation de la peau. Bien des souffrances sont évitées en employant à temps la Pommade Cadum contre l'eczéma, les boutons, dartres, gale, éruptions, écorchures, hémorroïdes, urticaire, croûtes, teigne.

? POURQUOI PAS ?
être élégant
avoir sur mesure depuis
COMPLETS, PARDESSUS, MANTEAUX, COSTUMES TAILLEURS 245 fr.
faits à
? L'OUVRIER TAILLEUR ?
12, rue Gambetta, LILLE

WATTRELOS

MANIFESTATION DU SOUVENIR

Hier, à Wattrelos, pour honorer les morts de la grande guerre, une manifestation fut organisée par l'administration municipale.

A 11 heures, un cortège comprenant toutes les sociétés subventionnées de la ville, la section des mutilés, les services publics, accompagnés de l'administration municipale et du conseil municipal se rendirent au cimetière principal pour déposer des fleurs du souvenir au monument aux morts de la guerre.

Une foule nombreuse et recueillie attendait l'arrivée du cortège.

Devant le monument aux morts de 1870-71 une couronne fut déposée et le cortège reprit sa route vers le monument des héros de 1914-18.

Les sociétés groupées autour du monument Briffaut, député-maire, prononça un discours.

Après le dépôt des fleurs et des couronnes et de l'hommage et de la reconnaissance de la ville à ses morts, la musique municipale exécuta, au milieu d'un silence émouvant, une marche funèbre.

A la sortie, le cortège se reforma dans l'ordre primitif et regagna la Grand'Place où il se disloqua. Après le défilé devant l'administration municipale installée sur le perron de la Mairie.

Durant l'après-midi et toute la soirée, une très nombreuse foule se rendit dans les deux cimetières de la ville, afin de rendre visite à leurs disparus.

Un temps magnifique engageait d'ailleurs à la promenade du souvenir.

UN TRAMWAY DANS UN RUISSEAU. — Hier soir vers 16 h. 30, un tramway de la ligne de Roncq à Lisers, venant de la direction du Sapin Vert, a sorti des rails au croisement des lignes près du cimetière du Crétinier et alla se jeter dans le ruisseau qui borde la ligne des tramways.

On ne signale heureusement aucun accident de personne jusqu'à présent.

On suppose que cet accident est dû à l'intensité des pluies de ces derniers jours et aussi au débordement du riez de l'Espierre qui passe à proximité du lieu de l'accident.

Une équipe d'ouvriers passèrent une grande partie de la nuit pour remettre le tramway dans sa position normale.

LE GALA DU CERCLE A. DUMAS

C'est jeudi prochain qu'aura lieu la salle du Central Ciné Pathé, Grand'Place, le grand concert de gala organisé par le cercle Alexandre Dumas. Les tickets s'enlèvent rapidement et c'est devant une salle comble que sera donné le programme élaboré par les organisateurs, M. Briffaut, député-maire, a bien voulu accepter la présidence d'honneur de ce concert. Les organisateurs ont voulu donner un programme digne des plus grands concerts et c'est pour la 1re fois que sera joué à Wattrelos, le beau drame de Pierre Barbier : « Vincenette ». Le rôle de Vincenette très difficile, sera tenu par une débutante qui promet et les autres rôles seront tenus par des artistes ayant déjà fait leurs preuves. Une comédie de Courteline : « Le gendarme est sans pitié » clôturera ce concert, là encore les artistes seront fin prêts. Enfin les intermèdes seront donnés par les meilleurs chanteurs Wattrelosiens.

Les portes seront ouvertes à 19 h. 15 et le concert commencera à 20 h. précises. Tickets d'entrée au prix de 3 fr. les premières et 2 fr. les secondes, sont en vente salle du Central Pathé et au siège 10 rue Saint-Joseph.

La salle sera chauffée.

ACCIDENTS DU TRAVAIL. — A l'usine Kuhlmann Adolphe Koppens, 45 ans, manœuvre, demeurant à Herseaux, contusion du côté gauche, 15 jours.

— Au tissage de la Ruche, Germaine Duhamel, 29 ans, marqueuse, demeurant carrière Dupont, déchirure au niveau de la masse dorso lombaire, 12 jours.

— A l'usine Bazin et Cie, Jeanne Bouchez, 32 ans cordière, demeurant à Roubaix, contusion de l'épaule gauche et de la région de la crête iliaque gauche ,15 jours.

— Aux cours tissés du Nord, Jules Leveugle, 16 ans, homme de peine, demeurant à Dottignies plaies contuses du front, du nez et de la lèvre supérieure, 15 jours.

— A l'usine Lefebvre et Bastin, Jeanne Blomme, 31 ans, doubleuse, demeurant rue des Dames 3, forte contusion du coude droit ,15 jours.

— Un charretier de la maison Gerigen, charbons Hector Croisieau, 29 ans, demeurant à Leers, déchirure musculaire de la région lombaire, 16 jours

— A l'usine Verve Toilet, Rémy Vandenbossche demeurant rue du Rivage, contusion dorso-lombaire, 15 jours.

— A l'usine Leclercq-Dupire, Maria Duhamel, 13 ans, piqueuse, demeurant rue Saint-Vincent de Paul 57, entorse du poignet gauche, 15 jours.

— Dans un chantier de l'entreprise Auger et Bonnet, Alphonse Roseuw, 31 ans, charpentier demeurant à Roubaix, fracture du dupuytren à droite, 2 mois.

— Dans un chantier de la société des Mines de bitume, Julien Vanlandeweyck, 20 ans, chauffeur, demeurant à Lille, plaie et contusions du genou avec hydarthrose.

— Dans un chantier de l'entreprise Imbrecht, Victor Decobecq, 40 ans, aide-maçon, demeurant à Roubaix, entorse du pied droit, 15 jours.

— A l'usine Labbe, Clovis Fores, blanchisseur, demeurant rue du Rivage, 79, plaie contuse de la cornée et du rebord orbitraire avec attrition des lamelles, contusion du globe, 10 jours.

— A l'usine Leclercq-Dupire, Louis Herminiet, 20 ans, homme de peine, demeurant rue Carnot, cour Jonville 2, fracture contusion du pied droit, 15 jours.

— A la même usine, Flore Nérinck, 34 ans, risseurande, demeurant rue Jules-Guesde, contusion et plaie de la figure, 10 jours.

— A la tonderie Régnier, Henri Coutelier, 24 ans, chauffeur, demeurant rue des Ballons, 186, en chargeant une voiture, écrasement de l'auriculaire droit 13 jours.

— A l'usine Lefebvre et Bastin, Léonie Camaille, 40 ans, bobineuse, demeurant rue des Dames 15, déchirure partielle musculaire au niveau de la masse dorso-lombaire, 10 jours.

— A l'usine Kulhmann, Adam Grosjean, 35 ans, manœuvre, demeurant rue de l'hôpital 30, plaie infectée du pied droit, 10 jours.

— A la gare du chemin de fer, Théodore Demeuse, 48 ans, homme d'équipe, demeurant à Tourcoing, en accrochant les wagons, contusion du côté gauche et de la 9e et 10e côte.

— A l'usine Lefebvre et Bastin, Clemence Delaisse, 43 ans, soigneuse, demeurant rangée Moulaurde, poignet droit, 10 jours.

— A l'usine Kulhmann, Sylvestre Toika, 21 ans, manœuvre, demeurant à Roubaix, entorse du pied gauche, 10 jours.

— A l'usine Tiberghien, Marcel Louwaert, 18 ans, tisserand, demeurant à Roncq, plaie infectée du l'index et médius gauche, 10 jours.

— A la gare du chemin de fer, Emile Renneboucke, 25 ans, facteur mixte, demeurant rue des Dragons, hématome du genou gauche.

ŒUVRE DES VIEUX MÉNAGES. — La Commission administrative des Hospices est heureuse d'adresser ses remerciements les plus chaleureux à la population Wattrelosienne, pour son bel élan de générosité en faveur de l'Œuvre des Vieux Ménages.

Toutes les listes de souscription qui ont été présentées à domicile par les dévoués collecteurs sont rentrées à l'Economat et leur total atteint le joli chiffre 45.141 fr. 35. Nous en donnons ci-après le détail par quartier.

Dans l'impossibilité de publier les noms des 6.000 souscripteurs, la commission administrative des Hospices, voulant opérer au grand jour, délivrera à chacun des chefs de secteur un quittance du montant du versement qu'il a opéré.

Actuellement, le total des souscriptions recueillies s'élève à la coquette somme de 242.886 fr. 45, ce qui va permettre de faire entrer immédiatement ce projet dans la voie des réalisations. L'étude va en être poursuivie très activement afin que l'adjudication des travaux soit chose faite sous le plus bref délai.

Les Wattrelosiens peuvent, à juste titre, être fiers d'un résultat aussi merveilleux, inespéré même, qui leur fait le plus grand honneur.

Le Conseil municipal, en votant une subvention de 50.000 francs, les industriels, les commerçants, les travailleurs les plus plus humbles, tous enfin, sans distinction de classes ou d'opinions, ont compris et fait leur devoir en répondant à l'appel de ceux qui, faisant confiance aux sentiments de générosité de leurs concitoyens, ont pris l'initiative de ce beau mouvement de solidarité.

Et maintenant, nos ménages de travailleurs pourront s'acheminer en toute quiétude vers la vieillesse, assurés, qu'après toute une vie de labeur, quand les ans trahiront leurs forces, ils trouveront la maison de repos qui les accueillera sans les séparer et où ils pourront entrer sans courber la tête, car cette maison leur appartiendra, puisqu'elle appartiendra à tous.

Hubert Cambray, Place (Canton-Est), 3.039 fr. ; Edmond Lequain, Vieille-Place, 5.513 fr. 30 ; Alexandre Loridan, Labourieur, 2.964 fr. 95 ; Rémy Lemahieu, Crétinier, 3.092 fr. 50 ; Denier Her, Crétinier, 1.746 fr. 75 ; Roberft Deschamps, Petit-Tourni, 1.755 fr. 70 ; Arthur Rommens, Saint-Liévin (Canton Nord), 1.797 fr. 70 Van Den Broecke, Martinoire, Winhoutte, 766 fr. 75; Edmond Catteire, Sapin Vert, 4.083 fr. ; Victor Lamart, Touquet, Marlière, 1.365 fr. 55 ; Jules Codron, Sartel, 4.085 fr. 75 ; Georges Imbrecht, Place (canton-Est), 2.621 fr.25 ; Alfred Brunin, Place (canton-Est), 3.298 fr. 55 ; Henri Tiberghien, Congo, Beck, 2.325 fr. 10 ; Eugène Spriet Bas-Chemin, Grimonpont, 2.061 fr. 35 ; Edouard Grimonpont, Saint-Liévin (canton-Est), Baillerie, Houzarde, 4.224 fr. 15 ; total général, 35.141 fr.35.

ELECTIONS CONSULAIRES. — Le dépôt des listes d'électeurs aux chambres et tribunaux de commerce sera effectué le 7 novembre au greffe de la justice de paix.

Un délai de 15 jours est accordé pour les réclamations qui devront être portées devant le juge de paix du canton.

LE CONCERT DE L'AMICALE DU PLOUYS. — La section dramatique de l'Amicale donnera un grand concert le dimanche 7 novembre à 16 heures, dans la salle des fêtes. Rien n'a été négligé pour assurer le succès de cette fête de famille.

Au programme : un drame, « La Mort qui passe » ou « Dans l'Ombre » ; deux Comédies, « Pétinart en Justice de Paix », « Les Renseignements attendus ». Des chanteurs renommés se feront entendre entre les différents actes.

Un bal clôturera cette fête de famille.

Prix des places : réservées, 4 fr. ; premières, 3 fr.

Des cartes d'entrées peuvent être demandées, soit à l'école, soit chez les membres de la Commission. Le nombre de places étant limité, les amateurs feront bien de prendre leurs dispositions.

MARIAGES APRES-MIDI — REDEVANCE AU PROFIT DU BUREAU DE BIENFAISANCE. — En conformité d'un arrêté du Maire de Wattrelos pris le 20 octobre, une redevance de 7 fr. sera perçue, à partir du 1er novembre, sur les mariages célébrés à la Mairie, l'après-midi, c'est-à-dire en dehors des heures régulières.

Cette redevance sera versée entre les mains du receveur du Bureau de Bienfaisance au profit de cet établissement charitable.

CROIX

ACCIDENTS DE TRAVAIL. — Chez Masurel et Caen, négisserie, une journalière, Julie Delplanque, 40 ans, 14, rue Jules Boulet, à Flers-Brœucq s'est blessée à une jambe : 12 jours de repos.

— A la Société de la « Glace Pure », un mécanicien Nestor Holley, 17 ans, rue de Mouvaux, 168, à Tourcoing, est tombé sur le genou en montant un escalier : 20 jours de repos.

— A la Compagnie Internationale des Machines Agricoles, un manœuvre Gustave Verlecke, 27 ans, 1, rue de Flandre, à Roubaix, a eu l'index droit engagé entre les organes d'un tour : 25 jours.

— A la même Compagnie, Jérome Vandeputte 31 ans, manœuvre, 18, rue Kleber, à Croix, a eu une main engagée entre deux pièces de fonte : 15 jours.

— A la Compagnie Internationale des Machines Agricoles, un manœuvre, Casimir Manichi, 44 ans, rue des Fleurs, à Wasquehal, brûlé au pied droit : 20 jours de repos.

LA FÊTE DE L'ARMISTICE. — Le Maire informe la population qu'en raison de la fête nationale du 11 Novembre, les établissements publics pourront rester ouverts dans la nuit du 11 au 12 novembre.

PERCEPTION. — Le percepteur de Croix se rendra dans cette commune le jeudi 4 novembre de 2 à 4 heures, pour le paiement des mandants et spécialement des retraites ouvrières.

ETAT-CIVIL. — Publications. — Marcéau Simrere, et Vannest Marguerite. — Gabriel Collier et Léocadie Mariage. — Alphonse Tonneau, et Denise Ménard. — André Huyghe, et Odar Hélène. — Heurion Joseph, et Marie Ghilardi. — De Meyer Hubert et Yvonne Ravaut. — Klimas Jean, et Olszewski Edwige. — Vandecaudelaere Philippe et Descheemacker Marie.

THÉ DE GOA (Voir aux annonces)

WASQUEHAL

LA TOUSSAINT. — A 11 heures, les sociétés de la commune comprenant les sections d'Anciens Combattants du Centre et du Capreau, la section des mutilés, les sociétés de musique, la Fanfare et la Jeune France, la société municipale de gymnastique « L'Espérance », la société de secours mutuels « L'Union Mutualiste » et la société des Médaillés du Travail, se sont formées en cortège sur la place Fénelon et précédées de l'Administration municipale, se sont rendus au cimetière de Wasquehal, où M. Henri Détailleur, maire, conseiller d'arrondissement, déposa une couronne de fleurs au terrain militaire et après un discours dans lequel il glorifia la mémoire des Enfants de Wasquehal ,morts au champ d'honneur, des victimes civiles de la guerre et des victimes du travail, la dislocation eut lieu aux accents de la « Marseillaise ».

LE COIN DES ACCIDENTS. — A la Filature du Nord, l'ouvrière soigneuse Marie Vanhée, 17 ans, rue de Tourcoing, cour Saint-Roch, 2, à Roubaix, large plaie contuse et profonde de l'annulaire droit. Incapacité de travail d'un mois environ. — A la tannerie Clément Dupire, l'ouvrier taquetier Adolphe Dedunsaeger, 23 ans, 54, rue de Marcq, à Wasquehal, contusion du globe de l'œil droit et plaie contuse superficielle du front. Il devra cesser le travail pendant 12 jours.

ACCIDENT DE TRAVAIL. — A la teinturerie Hannart, l'ouvrier Ladislas Schwelzak, 32 ans, 92, rue de Gand, à Lille, déchirure musculaire de la région supéro-interne de l'omoplate droit. Le blessé devra cesser le travail pendant 12 jours.

EN VUE DE LA CELEBRATION DE NOCES D'OR. — Mardi soir, un groupe d'organisateurs s'est réuni chez M. Louis Lejeune, rue de Roubaix, en vue de préparer l'organisation de la célébration de plusieurs noces d'or dans la commune, le lundi de la Pentecôte prochaine.

Le Comité organisateur compte 24 membres. M. Henri Détailleur, maire de la commune et conseiller d'arrondissement, a été nommé Président d'honneur : MM. Décottignies, Lorthioit et Hoste ont été nommés vice-présidents d'honneur ; M. Charles Simon, industriel, assurera les fonctions de président actif, de concert avec MM. Louis Lejeune, A. Dounieux, Abel Leclercq et R. Millé, qui ont accepté de remplir les fonctions de secrétaire. Les autres membres du Comité ont été élus commissaires.

Le Comité a ébauché le programme de la cérémonie et des festivités qui s'en suivront.

La prochaine réunion aura lieu le mardi 30 novembre, chez M. Monsigny, rue Sadi-Carnot.

On sait que plusieurs couples du Centre et du Capreau célébreront leurs noces d'or, lors des fêtes actuellement en cours d'organisation.

A L'AMICALE DU CAPREAU. — Au cours de son assemblée générale qui a eu lieu dimanche dernier à l'école des garçons du Capreau, l'Amicale des anciens élèves a procédé au renouvellement de son Conseil d'administration. Ont été élus : Président, M. Louis Lejeune ; vice-président, M. Ch. Simon ; trésorier, M. Georges Fried ; secrétaire, M. Alfred Dounieux ; délégués aux diverses sections, MM. Bouchart, Lehec, Leveugle, Vandenbossche, Vanderbeken, Masquelier, Duprez, Odou, Guerville, Ghysels plus les instituteurs qui font partie de droit de la Commission.

La prochaine réunion du nouveau Conseil d'administration aura lieu le vendredi 5 novembre, à 19 heures et demie, à l'école des garçons du Capreau.

LE BANQUET DU 11 NOVEMBRE. — La Commission de la Section des Anciens Combattants du Centre, prie ses adhérents qui désirent participer au banquet annuel organisé dans la salle des fêtes, à l'occasion de la fête du 11 novembre, de vouloir bien se faire inscrire d'urgence au siège, Café de la Cloche. Le prix du banquet est de 15 francs.

Elle lance un pressant appel à ses membres pour assister nombreux à la manifestation de la Toussaint. Assemblée au siège, lundi à 10 h. 45.

CARTES D'INVALIDITE POUR MUTILES. — Les mutilés de guerre de 25 % et au-dessus dont le nom commence par P, Q, R, S, T, U, V, W, X, Y ou Z et qui n'ont pas encore demandé le renouvellement de leur carte d'invalidité donnant droit à une réduction de tarif sur les chemins de fer, sont priés de le faire au plus tôt.

Se présenter à la Mairie, 2e guichet, avec le titre de pension, la carte périmée et une photo de 3 sur 4.

POUR LES FAMILLES NOMBREUSES. — Une nouvelle loi qui sera mise en application le 1er janvier prochain, élève à 360 fr. par an le taux de l'allocation instituée par la loi sur l'Encouragement National aux Familles Nombreuses.

En conséquence les pères de familles nombreuses intéressés, peuvent renoncer au bénéfice de l'Encouragement National.

L'avantage réside dans le fait que l'Encouragement national aux familles nombreuses est de 60 francs par an supérieur à l'allocation aux familles nombreuses, mais l'inconvénient résulte du paiement semestriel et à terme échu des allocations de l'Encouragement National alors que les allocations d'assistance sont versées mensuellement et d'avance.

Pour tous renseignements s'adresser à la Mairie 1er guichet avant le 15 novembre.

ENQUETE POUR LOTISSEMENT DE TERRAIN. — M. Henri Desfrennes, industriel à Lys-lez-Lannoy ,ayant présenté un projet de lotissement de terrain situé aux lieux dits « Le Pavé de Lille » et « Le Haut Vinage », M. le préfet vient de prendre un arrêté d'ouverture d'enquête dans la commune de Wasquehal. Le dossier des pièces de l'affaire est déposé à la mairie de Wasquehal et est tenu à la disposition des habitants, du 1er au 7 novembre inclus. M. D'Hermies a été nommé commissaire enquêteur et recevra en cette qualité à l'expiration du délai, les déclarations des habitants sur le projet.

CHIFFRE D'AFFAIRES. — Vendredi prochain, à la mairie, de 9 h. à 11 h., paiement de la taxe sur le chiffre d'affaires pour les commerçants payant mensuellement.

COURS DE SOLFEGE. — Des cours gratuits de solfège ont lieu tous les mardis, à 19 heures, au siège de la Jeune France, rue des Villas, 1, et au siège de la Fanfare, rue Jean-Macé. Les parents peuvent présenter les nouveaux élèves aux professeurs chargés de ces cours.

REPRISE DES COURS D'ADULTES. — Comme chaque année, les cours d'adultes reprendront